

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4583

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MIFTAKI Faïçel

Date de naissance :

1943

Adresse :

STAMILA

Rue 170 N°36

Tél. : 06.48207500

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cachet du médecin :

Dr. CHRAIBI Faïçel
Médecine Générale - Médecin du Travail
Echographie Générale
Jamila 7 Rue 14 N° 82 Cité Djemaa

Date de consultation :

27/11/2022

Nom et prénom du malade :

Chassouine et Miftaki Age : 78 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affil juc

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

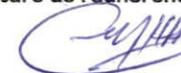
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/11/2029	1	1	150 dh	 Dr. HRAIBI FAICED Médecin du Travail Générale - N° 82 Cite Djemaa Casablanca - 17/11/2029 16:31 052228 17/11/2029

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL MOUTAZ DR BOUTEIRI AL HAMAN JAMLA VILLE 103 N° 38 422 59 53 00	23/1/2021	546.10 Dhs

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

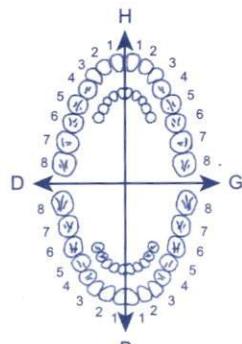
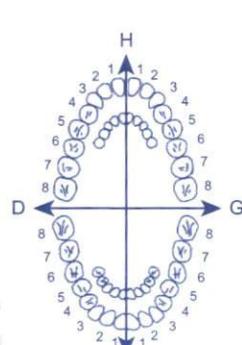
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
Dr. CHRAIBI Faïcel Médecine Générale - Médecin du Travail Echographie Générale Jamilia 7 Rue 14 N° 82 Cte Djeama Casablanca Tel: 0524 316-31	1/1/12			60		Dr. CHRAIBI Faïcel Médecine Générale - Médecin du Travail Echographie Générale Jamilia 7 Rue 14 N° 82 Cte Djeama Casablanca Tel: 0524 316-31

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou Je traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533411 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur CHRAÏBI Faïcel

الدكتور الشرابي فيصل

- Médecine Générale
- Médecin du travail
- Echographie (Echodoppler Couleur)



FCG

Soluté Injectable 4 ml Soluté Injectable 4 ml

LOT 419 EXP 10/23
PPV 26DH20

LOT 423 EXP 10/23
PPV 26DH20

- الطب العام -

- طب الشغل -

- الفحص بالصدى -

- التخطيط الكهربائي للقلب -

LOT 423 EXP 10/23
PPV 26DH20

Soluté Injectable 4 ml

LOT 423 EXP 10/23
PPV 26DH20

26,20^{x6} 1/ GENTAMYCINE LLORENTE 160mg/4ml inj IM bte 6
1 IM/j

PPV: 103,60 DH
LOT: 647146
PER: 12/22

103,60 2/ AMOXIL 1g Cp

1 cp matin et soir pdt 06j avant repas

LOT: 210445
DLUD: 08/2024
49,00DH

49,00 3/ DOCIVOX sirop adulte

1 càs 3/j avant repas

LOT 191100
EXP 04/2024
PPV 75.00DH

75,00 4/ KALEST

1 gélule le soir pdt 1 mois

PPV 98DH80
EXP 01/2024
LOT 0N033 1

98,80 5/ NEOFORTAN 160mg Cps Efferv bte 10

1 cp matin et soir avant repas

61,10 6/ ASPEGIC 1g Sach

1 sachet matin, midi et soir après repas

sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca
ASPEGIC AD 1000MG PDR SAC 020
P.P.V.: 61DH10

546,10

Dr. CHRAÏBI Faïcel
Médecine Générale - Médecin du Travail
Echographie Générale
Jamilia 7 Rue 14 N° 82 Cité Djemaa
Casablanca - Maroc - 2023

PHARMACEوتيل مختار
DR BEHNAZ HANAN
JAMILA V Rue 14 N° 82
22595300

جميلة 7 زنقة 14 رقم 82 قرية الجماعة - الدار البيضاء - الهاتف . 05 22 29 16 31

Jamila 7, Rue 14 N°82 , Cité Djemâa - Casablanca - Tél.: 05 22 29 16 31